

**SORTIE EXCEPTIONNELLE POUR RECHERCHE
A L'EXTÉRIEUR DU LYCÉE
EN DEHORS OU PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE**

*Si à titre exceptionnel, un ou plusieurs élèves doivent se rendre à l'extérieur du Lycée **sur ou en dehors du temps scolaire**, le ou la professeur(e) concerné(e) devra remettre **au minimum 4 jours à l'avance** cette fiche **au secrétariat des élèves (bac général) ou au DDFPT (bac technologique)**.*

Le document préalablement complété sera signé par les parents pour les élèves de pré-bac ou par l'étudiant si post-bac.

L'autorisation validée par la Proviseure Adjointe sera à récupérer auprès du secrétariat des élèves ou du DDFPT par le ou la professeur(e) chargé(e) du cours entraînant la sortie.

Cette fiche d'autorisation de sortie exceptionnelle ayant également une visée pédagogique, merci de veiller à ce que les élèves la remplissent avec précision.

- Nom et Prénom de l'élève :
- Classe :
- Professeurs chargés du cours entraînant la sortie :
- Lieu de la sortie (*préciser organisme/association/entreprise....+ adresse – téléphone*) :
.....
- Motif de la sortie :

Date de la sortie : Horaire :

Moyen de transport utilisé :

- Contrat d'assurance en responsabilité civile et individuelle :
Organisme :
Contrat :
- Nom et signature du professeur concerné par l'absence des élèves à leur cours habituel :
(Une copie de ce document validé leur sera adressée par le professeur chargé du cours entraînant la sortie)

Signature du professeur chargé du cours entraînant la sortie :

Date : Signature des parents :

Date : Visa du Chef d'Etablissement ou son Adjoint :